



Donnez-nous  
vos avis et vos  
propositions !

# ZFE

La Zone à Faibles Émissions  
de l'Eurométropole de Strasbourg





# ZFE

## La Zone à Faibles Émissions de l'Eurométropole de Strasbourg

Pour améliorer la qualité de l'air et protéger la santé de toutes et tous, l'Eurométropole de Strasbourg va peu à peu restreindre la circulation des véhicules les plus polluants. Cette décision va modifier nos habitudes de déplacement. Pour que nous réalisons ces changements ensemble, nous avons besoin de vos avis. Aussi, merci par avance pour votre participation.

Temps de réponse estimé : moins de 5 min

### 1) Qui êtes-vous ?

Dans quelle commune habitez-vous ?

Vous êtes :

Homme

Femme

Ne veut pas répondre

Vous avez :

Moins de 18 ans

Entre 18 ans et 29 ans

Entre 30 ans et 39 ans

Entre 40 ans et 49 ans

Entre 50 ans et 59 ans

Entre 60 ans et 69 ans

Entre 70 ans et 79 ans

80 ans et plus

Votre Catégorie socio-professionnelle :

Agriculteurs exploitants

Artisans, commerçants et chefs d'entreprise

Cadres et professions intellectuelles supérieures

Professions intermédiaires

Employés

Ouvriers

Retraités

Étudiants

En recherche d'emploi

Sans activité

Autre :

## 2) Mes moyens de déplacement

	De manière quotidienne	Quelques fois dans la semaine	Quelques fois par mois	Moins d'une fois par mois	Jamais
Bus					
Car réseau CTRB					
Transport à la demande (Flex'Hop)					
Véhicule professionnel/ utilitaire					
Train					
Tram					
Automobile					
Deux-roues motorisés					
Véhicules partagés/Citiz					
Covoiturage					
Vélo					
Trottinette/Skateboard/ Gyropode électriques ou non					
À pied					
Autre					

**Si vous avez coché la case « Véhicule professionnel/utilitaire » pouvez-vous nous indiquer :**

- Quelle est la nature de votre activité professionnelle ?

- Artisanale   
  Commerciale   
  Industrielle   
  Agricole  
 Libérale   
  Service aux particuliers   
  Service aux entreprises  
 Transports   
  Construction   
  Commerçant non sédentaire  
 Autre



# ZFE

- Et : Quelle est la taille de votre entreprise ?

- Très Grande Entreprise (plus de 1000 salariés)  
et Grande Entreprise (de 500 à 999 salariés)
- Moyenne Entreprise (50 à 499 salariés)
- Petite Entreprise (10 à 49 salariés)
- Très Petite Entreprise (1 à 9 salariés)
- Micro-Entreprise et Auto-entrepreneuriat

Pour votre information, l'Eurométropole travaille en lien avec la Chambre de Commerce et d'industrie, la Chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture à des aides et un soutien adaptés à votre situation.

### 3) La Zone à Faibles Émissions :

**Avant ce questionnaire, saviez-vous ce qu'était une Zone à Faibles Émissions ?**

- Oui       Pas précisément       Non

**Une ZFE** a pour objectif de protéger les populations, résidant dans les zones les plus denses et donc les plus polluées, des risques d'une mauvaise qualité de l'air sur leur santé. En moyenne, il y aurait **500 décès prématurés par an dans l'Eurométropole** du fait de la mauvaise qualité de l'air.

**Le principe de la ZFE** est de limiter la circulation des véhicules les plus polluants dans un périmètre défini. Pour circuler dans cette zone, une **vignette Crit'Air** doit être apposée sur le parebrise.

Elle permet de distinguer les véhicules en fonction de leur niveau d'émissions de polluants atmosphériques. Les plus polluants et les « non classés » ne pourront pas (sauf dérogation) rouler dans la ZFE.

L'idée est donc d'encourager les moyens de déplacement alternatifs ainsi que l'utilisation des véhicules les plus propres.

## Est-ce que vous savez qu'il y a un système de vignettes Crit'Air ?

Oui  Pas précisément  Non

Le certificat qualité de l'air est un document sécurisé qui permet de classer les véhicules en fonction de leurs émissions polluantes.

Pour un envoi en France, son prix est fixé à 3,11 € auxquels s'ajoutent les frais d'affranchissement soit au total 3,67 €.

Il vous sera envoyé par voie postale à l'adresse figurant sur votre certificat d'immatriculation. Nous vous invitons à vérifier que cette information est bien à jour.

Pour demander son certificat : <https://www.certificat-air.gouv.fr/fr/demande>

## Avez-vous connaissance des aides mises en place par l'Eurométropole de Strasbourg dans le cadre de la Zone à Faibles Émissions et des solutions alternatives proposées ?

Oui  Pas précisément  Non

**Des solutions existent** pour effectuer des déplacements dans l'Eurométropole de Strasbourg sans recourir à sa voiture individuelle. L'Eurométropole de Strasbourg souhaite offrir une solution pour chacune et chacun en renforçant l'offre de transports alternatifs : **transports en commun, vélo, autopartage, covoiturage...**

Il existe tout un panel de solutions alternatives à la voiture individuelle dans l'Eurométropole.

Ces services sont fortement renforcés **dès 2021**.

**À la fin de ce questionnaire,  
nous vous partagerons différents liens pour que vous puissiez  
vous renseigner sur les solutions auxquelles nous travaillons.**

**Si vous souhaitez nous proposer des solutions  
et/ou souhaitez nous faire de besoins spécifiques  
en termes d'accompagnement, un espace d'expression libre  
vous sera proposé dans les dernières questions.**

## 4) Je souhaiterais développer mon avis :

Évaluez de 1 à 5 l'influence que va avoir la ZFE dans la transformation de votre mobilité de demain (\*5 = influence forte)

- 1     2     3     4     5

Avez-vous des inquiétudes particulières à nous partager ?

Avez-vous des espoirs à nous partager ?

Si vous ne pouvez plus utiliser votre véhicule, quelles solutions vous seraient préférables pour assurer vos déplacements demain ?

*\*Vous pouvez cocher jusqu'à 4 items*

- Une fréquence de transports en commun renforcée
- Un titre de transport intégrant tous les modes de déplacement
- Des bus et des TER cadencés toutes les demi-heures jusqu'à tard le soir permettant de se rendre dans les communes de l'Eurométropole sans correspondance
- Une application intuitive qui donne toutes les solutions de mobilité d'adresse à adresse, en temps réel
- Une plateforme numérique de covoiturage facilement accessible
- Une voie sur autoroute réservée au covoitureurs
- Un autopartage en libre-service sur tout le territoire
- Un large réseau de points publics de charge pour véhicules électriques
- Une aide pour transformer le moteur de votre véhicule
- Une aide pour acheter un véhicule moins polluant
- Autres :

Pour votre information, l'Eurométropole travaille d'ores et déjà à des solutions pour faciliter vos déplacements.

Ainsi, dès le mois de septembre, les transports en commun seront gratuits aux moins de 18 ans et des aides à l'achat de vélos électriques et de vélos cargos seront proposées.

**Estimez-vous avoir besoin d'accompagnement ou d'aides pour transformer vos mobilités ?**

Oui       Non       Sans réponse

**Évaluez de 1 à 5 votre besoin à être accompagné dans la transformation de vos mobilités** (\*5 = besoin fort)

1     2     3     4     5

**Avez-vous des propositions et/ou des souhaits en termes d'accompagnement ?**

## Merci d'avoir répondu au questionnaire.

**Vous souhaitez en savoir plus ? Échanger sur une thématique liée à l'application de la ZFE ? Nous faire part de propositions complémentaires ? Rendez-vous dans les ateliers de la Conférence Citoyenne :**

- **Lundi 17/05 de 18h à 20h**, La ZFE facteur d'amélioration pour la santé publique et l'environnement
- **Jeudi 20/05 de 18h à 20h**, La ZFE, déploiement de solutions de mobilités
- **Mercredi 26/05 de 18h à 20h**, La ZFE face à l'exigence d'inclusion sociale
- **Lundi 31/05 de 18h à 20h**, La ZFE, un projet transfrontalier exemplaire inspiré par l'Europe ?
- **Mercredi 02/06 de 18h à 20h**, Territoires dépendants du véhicule individuel : quelles solutions vers le changement ?
- **Mercredi 09/06 de 18h à 20h**, Territoires urbains denses: quels enjeux de transition ?
- **Mardi 15/06 de 18h à 20h**, Le cœur de métropole : quelles améliorations pour un meilleur partage de l'espace public ?

Toutes les infos sur [participer.strasbourg.eu/zfe](https://participer.strasbourg.eu/zfe).

Pour avoir accès à l'ensemble des informations sur la mise en œuvre de la ZFE, rendez-vous sur le site [zfe.strasbourg.eu](https://zfe.strasbourg.eu)

Pour découvrir les aides et modalités d'accompagnement auxquelles travaille l'Eurométropole de Strasbourg, quelques informations complémentaires :

### Les solutions de mobilité dans l'Eurométropole

Il existe tout un panel de solutions alternatives à la voiture individuelle dans l'Eurométropole. Ces services sont fortement renforcés dès 2021 :

- La Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) prévoit la gratuité du réseau pour les moins de 18 ans dès le 1<sup>er</sup> septembre 2021
- Le transport à la demande Flex'hop qui s'est étendu cette année à 22 communes de l'Eurométropole
- Un budget de 100 millions d'euros est prévu jusqu'en 2026 pour étendre les pistes cyclables – notamment Vélostras – et mieux les relier entre elles.
- Vélhop propose un large choix de vélos et répond à tous les besoins de déplacement à vélo
- Des aides à l'achat de vélos électriques
- Un réseau de points publics de charge pour véhicules électriques
- Le covoiturage, une solution complémentaire qui se développe avec un nombre important de parkings de covoiturage dans le département du Bas-Rhin et une voie réservée au covoiturage sur la route métropolitaine 35 anciennement A35
- L'autopartage avec Citiz, ses voitures en libre-service et son véhicule en libre accès Yea
- Prochainement, vous pourrez faire appel à un-e conseiller-ère en mobilité avec la nouvelle Agence pour le Climat, opérationnelle au second semestre 2021



# ZFE

## **Des projets qui vont dans le bon sens !**

- À partir de 2023, le projet de Réseau Express Métropolitain proposera une desserte en train plus étoffée dans toutes les gares de l'Eurométropole
- L'extension du tramway vers l'Ouest (Wolfisheim)
- Le projet d'extension du tramway vers le Nord (Bischheim)
- Le projet d'extension du BHNS G vers le secteur Danube
- Les bus passeront à zéro émission à l'horizon 2024 avec la mise en service progressive de 49 bus électriques
- La ligne de bus 50 deviendra une ligne structurante pour mieux relier les quartiers de la Montagne-Verte et du Marais, en passant par Hautepierre, Cronembourg et les Ecrivains.